

# Notice de montage

## Seculine® Vario, type 2

Protection contre les chutes de toit plat selon la norme EN 795:2012 type A et CEN/TS 16415: 2013 type A.

Construction d'ancrage / point de fixation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes

### à visser sur des dalles en béton et des poutres en béton

#### REMARQUES PRELIMINAIRES

Avant l'installation du potelet **Seculine® Vario**, vérifier la capacité de charge du toit. Les dispositions techniques en matière de construction doivent être respectées. Jusqu'à 11 kN de charge (selon la version) peuvent se produire sur la tête du potelet **Seculine® Vario**.

#### Attention !

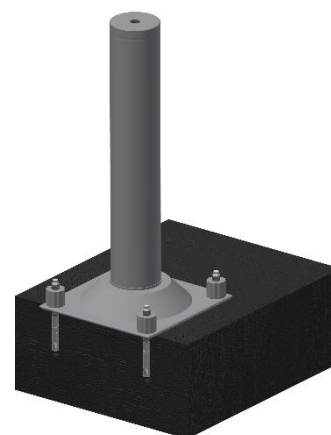
Le potelet **Seculine® Vario** ne doit pas être utilisé comme œillet de transport ou comme point d'ancrage de charges. Utiliser exclusivement des pièces d'origine du système **Seculine® Vario**. Faire effectuer le montage uniquement par du personnel qualifié. La présente **notice de montage** et les **consignes de sécurité SECUPOHL** doivent être lues et comprises.

Conformément à la norme DGUV 201-056 (assurance accidents légale allemande) et la norme DIN EN 795, 10/2012, une documentation concernant le montage doit être établie. Pour ce faire, il est nécessaire d'apposer avant l'implantation sur le toit un numéro séquentiel sur chaque potelet Securant® installé et de documenter avec des photographies. Les photos doivent pouvoir être clairement associées au point d'ancrage. À cet égard, l'exécution professionnelle de la fixation en particulier doit être visible. La documentation complète doit être remise au maître d'ouvrage à la réception des travaux. Elle fait partie intégrante de la réception des travaux et du contrôle ultérieur régulier réalisé par un expert.

Pour ce faire, notre application APP (<http://app.secupohl.com>) un outil pratique, est disponible.

#### MONTAGE

- en cas d'utilisation avec corde Secu (corde en fibres synthétiques) : min. 2,5 m du bord de l'ouvrage / max. 7,5 entre les potelets
  - en cas d'utilisation avec un câble en acier inoxydable : max. 10,0 m entre les potelets
1. Positionner le potelet Vario avec plaque de base sur le support et pointer les quatre trous de fixation (marquer). Retirer le potelet
  2. Percer les perforations avec un foret à béton ( $\varnothing = 8$  mm), à angle droit par rapport à la surface du béton, à minimum 50 mm de profondeur dans le béton.
  3. Nettoyer soigneusement la perforation !
  4. Insérer 4 boulons d'ancrage spéciaux, le boulon d'ancrage étant ancré à 45 mm minimum dans le béton.
  5. Placer le potelet Seculine® Vario et fixer avec les écrous autocassants.
    - Le couple de serrage correct pour la cheville est atteint lorsque la tête hexagonale de l'écrou autocassant se brise.
    - Aucune clé dynamométrique nécessaire !
  6. Raccorder l'ensemble des couches de toit conformément aux règles techniques
  7. Monter les composants Seculine® Vario conformément à la notice de montage séparée.



#### Prérequis

- Classe de qualité du béton : C20/25 min.
- Dalle en béton : épaisseur 100 mm min.
- Poutre en béton : épaisseur 100 mm min. largeur 213 mm min.

Aucun droit ne peut découler de l'application des détails et de toutes les indications, dans la mesure où nous ne connaissons pas les conditions respectives sur site (s'applique à tous les types). Sous réserve de modifications techniques. Les notices de montage de date antérieure perdent leur validité. La vérification et la clarification de la possibilité d'installer le produit dans le pays de livraison correspondant reviennent à l'entreprise de montage, avant son implantation.